**ROUMANIE**

**LE MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE**

**L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST «VASILE GOLDIŞ »  D’ARAD**

310025 ARAD, ROUMANIE 94-96 Blvd. Revoluţiei, tél./fax 0040/0257/280260,

***tricolor***Courrier électronique: rectorat@uvvg.ro, site internet: www.uvvg.ro

Le Sénat

**DÉCISION**

**No. 35/ 24 février 2014**

**Sur l’approbation du Guide sur l’élaboration des ouvrages d’accomplissement des études universitaires de Licence et de Master**

**Le Sénat de l’Université de l’Ouest « Vasile Goldis » d’Arad, réuni dans la session du 24e février 2014, ayant en vue :**

* Les dispositions de la Loi no 240/ 2002 sur l’établissement de l’Université de l’Ouest « Vasile Goldis »  d’Arad ;
* Les dispositions de la Loi no 1/ 2011, la Loi de l’Éducation Nationale, avec les amendements et les complétions ultérieurs ;
* Les dispositions de la Loi no 288/ 2004 sur l’organisation des études universitaires ;
* Les dispositions de la Loi no 87/ 2006 sur l’approbation de l’Ordonnance d’Urgence no 75/ 2005 sur l’assurance de la qualité de l’éducation ;
* Les provisions de la Décision du Gouvernement no 493 du 17e juillet 2013 sur l’approbation du Nomenclateur des domaines et des spécialisations/ des programmes d’études universitaires, de la structure des institutions d’enseignement supérieur, des domaines et des programmes d’études universitaires accrédités ou autorisé à fonctionner provisoirement, des endroits géographiques de développement, du nombre des crédits d’études transférables pour chaque programme d’études universitaires, de la forme d’enseignement et de langue d’enseignement, ainsi que du nombre maximum d’étudiants à scolariser dans l’année universitaire 2013-2014
* Les dispositions de la Décision Gouvernementale no 581 du 30e juillet 2013 sur l’accréditation des domaines d’études universitaires de Master, des programmes d’études et du nombre maximum d’étudiants à scolariser dans l’année universitaire 2013-2014.
* Les dispositions de la Décision Gouvernementale no 1418/ 2005 sur l’approbation de la Méthodologie d’évaluation externe, des standards de référence et de la liste des indicateurs de performance de l’Agence Roumaine d’Assurance de la Qualité dans l’Enseignement Supérieur ;
* Les dispositions de la Décision Gouvernementale no 681 du 29e juin 2011 sur l’approbation du Code des études universitaire de doctorat ;
* Les dispositions de la Charte Universitaire de l’Université de l’Ouest « Vasile Goldis » d’Arad ;

En vertu des compétences en lui incombant

**DÉCIDE :**

**Art.1.** On approuve le Guide sur l’élaboration des ouvrages d’accomplissement des études universitaires de Licence et de Master, ci-joint, comme partie de la présente décision.

**Art. 2.** Les dispositions de la présente décision seront mises au effet par Madame le Recteur de l’Université de l’Ouest « Vasile Goldis » d’Arad, Mme la prof. univ. Dr Coralia Adina Cotoraci, par le vice-recteur pour les programmes de Licence, Master, pour l’assurance de la qualité et pour des problèmes des étudiants, M, le prof. univ. Dr. Cristian Haiduc et par les doyens des facultés.

**Art. 3.** Cette décision soit communiquée par le secrétaire du Sénat :

* Aux facultés ;
* Au Département juridique.

Président du Sénat

**Maître des conférences dr. Aristide Sorin BASCHIR**

*Vise juridique*

**GUIDE D’ÉLABORATION ET DE SUPPORT DES OUVRAGES DE LICENCE ET DE DISSERTATIONS**

**2014**

**SOMMAIRE**

1. Choisir le sujet et le coordinateur scientifique

2. Rédiger le plan de l’ouvrage

3. Élaborer le Travail de Licence/ la dissertation

4. La structure du Travail de Licence/ de la dissertation

5. Conditions de rédiger le Travail de Licence/ la dissertation

6. L’évaluation du Travail de Licence/ de la dissertation

7. Le dessin du portfolio de Licence/ Dissertation

8. L’évaluation de l’ouvrage par la commission de licence/ de dissertation

9. La présentation de l’ouvrage devant la commission de licence/ de dissertation

Annexes

**GUIDE D’ÉLABORATION ET DE SUPPORT DES OUVRAGES DE LICENCE ET DE DISSERTATIONS**

L’ouvrage de Licence/ Dissertation représente un produit de l’activité d’apprentissage et de recherche scientifique réalisé par les étudiants en Licence et en Master pendant toute leur période de scolarité. Ceci montre la capacité des diplômés de comprendre et d’assimiler des renseignements, de mettre en pratiques les connaissances acquises aux phénomènes économiques réels, d’analyser et de synthétiser des données provenant du milieu économique, leurs activités de recherche et de la littérature de spécialité. La rédaction de l’ouvrage de Licence/ Dissertation suppose aussi que les diplômés consultent de la littérature de spécialité et l’analyse et interprètent des phénomènes économiques réels sous la coordination d’un coordinateur scientifique – cadre didactique.

**1. Choisir le sujet et le coordinateur scientifique**

Le choix du sujet de licence/ de la dissertation et du coordinateur scientifique peut être fait par les étudiants trois semestres avant finaliser leurs études, c’est-à-dire pendant le semestre IV, VI, VIII, X (licence), respectivement II (dissertation). À ce but, les cadres didactiques ayant le droit de coordination des ouvrages de Licence/ de Master vont rendre public les thèmes proposés par affichage au panneau et par publication sur le site internet de la faculté. Les étudiants aux études de Licence/ Master peuvent choisir un de ces thèmes ou peuvent proposer à leur tour des thèmes inscrits dans leur domaine d’intérêt. Les ouvrages de Licence/ Master peuvent être rédigés à aucune des disciplines étudiées pendant la scolarité, sans prendre en considération leur degré d’optionalité. Le choix du thème doit être fait en tenant compte du domaine d’intérêt de chaque étudiant, en relation avec la spécialisation du diplômé, mais aussi des possibilités de documentation théorique et pratique pour la rédaction du l’ouvrage de Licence/ Master.

On choit le coordinateur scientifique en même temps que le choix du thème de travail. Il soit bon dans le choix du coordinateur scientifique qu’on ait en vue aussi la communication antérieure existante entre celui-ci et l’étudiant ; la relation entre l’étudiant et le coordinateur doit s’appuyer sur le respect, sur le dialogue ouvert, sur la compréhension, la collaboration.

Les cadres didactiques peuvent coordonner des ouvrages de Licence/ Master seulement aux disciplines enseignées et seulement dans les spécialisations auxquelles ils ont des lectures. Dans des situations exceptionnelles, alors quand le cadre didactique enseignant une certaine discipline à une certaine spécialisation n’est pas disponible pour la coordination de l’ouvrage de Licence/ Master, le conseil de la faculté va nommer un autre coordinateur à accomplir les conditions scientifiques et de compatibilité pour coordonner les ouvrages respectifs. Après le choix du thème, jusqu’au 30 juin chaque année les étudiants vont soumettre au secrétariat de la faculté une demande où ils vont préciser le thème de l’ouvrage et le coordinateur scientifique que le coordinateur scientifique avise et signe (Annexe 1). Ces demandes vont être soumises à l’approbation des conseils scientifiques des départements des facultés. Les étudiants dont les demandes sont rejetées peuvent choisir d’autres thèmes, respectivement d’autres coordinateurs, jusqu’au 15 novembre le plus tard.

Dans le cas des étudiants en Master diplômés d’un programme de Licence dans le domaine, ils ne peuvent pas opter pour le même sujet que celui de l’examen de Licence ; par contre, ils peuvent choisir à continuer ou à approfondir les problèmes traités dans l’ouvrage de licence.

**2. Rédiger le plan de l’ouvrage**

Après que le thème soit choisi et approuvé, l’étudiant va rédiger le plan de l’ouvrage de Licence/ Master sous la coordination du coordinateur scientifique. À cette occasion, on va aussi établir le titre de l’ouvrage qui doit couvrir son contenu thématique. Les deux, le plan et le titre de l’ouvrage ont caractère indicatif et provisoire, pouvant subir des changements selon les nécessités issues pendant le parcours de l’étude et de l’analyse de la thématique.

Le plan de l’ouvrage doit avoir les éléments suivants :

* Introduction dans la problématique étudiée ;
* Justification du choix du thème, son importance et la méthodologie utilisée de recherche ;
* Propositions sur la structure de l’ouvrage ;
* Conclusions qu’on s’attend à tirer après la recherche déroulée ;
* Indications bibliographiques

**3. Élaborer l’ouvrage de Licence / Master**

L’étudiant élabore l’ouvrage de Licence/ Master sous la coordination d’un coordinateur scientifique. Ceux-ci vont décider ensemble un calendrier de l’activité, aux délais précis auxquels ils évaluent quantitativement et qualitativement les progrès réalisés par l’étudiant dans l’activité d’élaboration de l’ouvrage de Licence/ Master.

**4. La structure de l’ouvrage de Licence/ Master**

L’ouvrage de Licence/ Master doit être dimensionné d’une telle manière qu’on évite la fragmentation excessive du matériel, ainsi que la sur-dimension de certains chapitres. Un nombre de 3-5 chapitres est considéré comme optimale.

L’ouvrage de Licence/ Master doit avoir la structure suivante :

* **La couverture –** des renseignements que doivent apparaître sur la couverture de l’ouvrage sont présentés dans l’annexe 2
* **La page de titre –** des renseignements que doivent apparaître dans la page de titre de l’ouvrage sont présentés dans l’annexe 3
* **Le sommaire** – l’ouvrage de Licence/ Master aura un sommaire comprenant les titres de tous les chapitres et sous-chapitres et le nombre de la page à laquelle chaque chapitre commence (Annexe 4) ;
* **Abréviations** (s’il est le cas) ;
* **La liste des tableaux et des figures** (s’il est le cas) ;
* **Introduction (1-2 pages).** L’introduction doit contenir :
* La présentation du thème : quel est le problème qu’on étudie ;
* La justification pour approcher le sujet : pourquoi est-il important et pour qui présente-t-il d’intérêt ;
* Le but et les objectifs de l’ouvrage : la manière dont on relie leurs résultats à ceux obtenus dans d’autres études de spécialité (s’ils sont conformes ou s’ils sont différents, etc.);
* La présentation de la structure de l’ouvrage est le dernier paragraphe de l’introduction;

On ne compte pas l’introduction en tant que chapitre.

* **La partie théorique (5-20 pages, selon le domaine)** est formée de l’analyse de la littérature de spécialité dans le domaine. La partie théorique sera structurée en 1-2 chapitres numérotés. On doit présenter brièvement dans la partie théorique :
* Les principaux résultats théoriques applicables qu’on a trouvés dans la littérature de spécialité ;
* Les éventuelles disputes d’opinion sur les théories existantes ;
* Les résultats empiriques y découlant des théories existantes ;
* Les résultats attendus de l’ouvrage sur la base des contributions théoriques et empiriques identifiées.

Il faut que la littérature de spécialité applicable, qu’on emploi dans l’ouvrage, soit obligatoirement précisée dans la liste aux références bibliographiques. **On n’accepte pas à copier les matériaux de référence.**

Les citations se font dans le texte, par préciser, entre parenthèses, le nom de l’auteur et l’année de apparition de l’ouvrage respectif, tel que :

* Un seul auteur (Ionescu, 2012) ;
* Deux auteurs (Ionescu et Popescu, 2012) ;
* Plusieurs auteurs (Ionescu et al., 2012) ;
* Si un auteur est cité avec plusieurs ouvrages publiés dans la même année (Ionescu, 2012 a).

Les éventuelles explications se font au sous-sol de la page, avec des notes de sous-sol.

* **La partie pratique (20-30 pages)** représente une étude de cas ou une analyse des phénomènes réels par la prisme des éléments théorique présentés. La partie pratique sera structurée dans 1-3 chapitres numérotés. La partie pratique doit comprendre les éléments suivants :
* Le but de la réalisation de l’étude, les principaux objectifs proposés, les instruments de les réaliser (analyse empirique, statistique, questionnaires, interviews etc.)
* Les étapes principales de l’étude de cas (y inclus la description) ;
* Dans la situation où on réalise l’étude de cas à une certaine entreprise, on va faire sa présentation (données d’identification, historique, objet d’activité, fournisseurs, clients, ressources humaines, analyse des principaux indicateurs pour les 3-5 années, etc.) ;
* Dans le cas de l’analyse d’un phénomène (juridique, social, économique, médical etc.) on décrit la méthodologie employée et les instruments qu’on a utilisés pour le développement de cet étude de cas, les résultats obtenus;
* Les principaux résultats obtenus suite aux analyses faites ;
* Interprétation des résultats obtenus.

On va insérer des tableaux, des graphiques, des esquisses pertinentes pour l’étude de cas qu’on a fait pour soutenir et confirmer les démarches scientifiques réalisées. Les graphiques, les tableaux, les images ne doivent pas se substituer aux explications dans le texte, mais ils représentent une complétion de celui-ci.

* **Les conclusions (2-5 pages)** doivent synthétiser les résultats obtenus dans la partie pratique par rapport à la partie théorique. On va mettre en évidence aussi d’autres solutions possibles (recommandations, propositions) ou s’il y a la possibilité de possible développement de l’ouvrage à l’avenir. On ne donne pas numéro de chapitre aux Conclusions.
* **Les contributions personnelles** se réfèrent à la manière personnelle par laquelle l’auteur a approché le sujet de l’ouvrage, les problèmes relatifs au projection/ développement, étapes de la projection/ de l’élaboration de l’étude de cas, les résultats obtenus. Cette partie doit souligner clairement les contributions de l’auteur. On recommande l’emploi des graphs ou des tableaux à mettre en évidence par comparaison les résultats obtenus. On estime les **éléments originaux** par les pièces ou les ensembles de pièces (idées, théories, mode de structuration des concepts, de la réalisation des études de cas etc.) rédigés par l’auteur dans l’ouvrage de Licence/ Master, caractérisés par authenticité, valeur réelle, incontestable, défini à l’étudiant, sans être imité par quelqu’un d’autre, personnels, inédits, sans employer les modèles faits par d’autres et sans avoir caractère faux, de plagiat.
* **La bibliographie (10-20 titres)** ne reçoit pas de numéros en tant que chapitre. La bibliographie doit contenir seulement que les références citées dans l’ouvrage. Leur ordre se fait alphabétiquement d’après le nom du premier auteur. Chaque titre bibliographique sera numéroté. Si un auteur est cité avec plus de publications de la même année, on va les préciser tel qu’on a fait dans le texte de l’ouvrage.
* **Exemple livres :**

1. Ciobanu, Gh. (coord.) (2011a), *Macroéconomie,* Ed. Risoprint, Cluj-Napoca ;

2. Ciobanu, Gh. (2011b), *Les bourses de valeur et les transactions sur la bourse,* Ed. Economica, Bucarest ;

3. \*\*\* Standards internationaux de rapport financier (IFRSs) (2011) – Normes officielles issues au 1er janvier 2011, Éd. CECCAR, Bucarest ;

* **Exemple articles :**

4. Popescu, A (2011), *Aspects microéconomiques classiques et modernes du comportement de consume de la population*, Studia Universitatis «Vasile Goldis »  d’Arad, Série Sciences Économiques, 1ère partie ;

* **Exemples références en ligne :**

5. [www.anofm.ro/files/stastitica\_somaj\_august2013.pdf](http://www.anofm.ro/files/stastitica_somaj_august2013.pdf), accès le 13e novembre 2013

* **Annexes (max. 20% du volume de l’ouvrage).** Quand il est le cas, les annexes se constitueront dans une section à part, à laquelle on ne donne pas de numéro en tant que chapitre. Chaque annexe doit être mentionnée au moins une fois dans le texte de l’ouvrage. On numérote les annexes dans une ordre croissant pour tout l’ouvrage.

**5. Les conditions de rédaction de l’ouvrage de Licence/ Master**

L’ouvrage de Licence/ Master va être rédigé sur l’ordinateur, dans l’application **Microsoft Word,** en utilisant forcément les caractères roumaines (ă, î, â, ș, ț).

Le font utilisé est **Times New Roman.**

Pour les titres des chapitres et des sous-chapitres on va utiliser un **font de 14 p** épaissi (**Gras)** et pour le texte, les tableaux et les graphs on va utiliser un **font de 12 p** normal (**Regulier).**

On va rédiger l’ouvrage à **une ligne**, on va numéroter toutes les pages dès le sommaire, chaque chapitre commençant par une page nouvelle et on va imprimer sur une **seule côté.** Le texte de l’ouvrage s’imprime avec encre noir, les graphs, les figures, les images seront imprimées en couleurs.

Le format de la page est A4 aux marges à 2 cm.

Les titres des chapitres s’écrivent centrés, avec majuscules et on va utiliser maximum 2 niveaux de sous-titres pour les sous-chapitres que seront alignés au côté gauche de la page, selon le modèle :

**1. TITRE CHAPITRE**

**1.1. Titre sous-chapitre**

**1.1.1. Titre paragraphe**

Pour les tableaux, on écrit au centre le titre, au-dessous du tableau et la numérotation se fait dans la côté droite en haut : le numéro du chapitre, suivi par le numéro d’ordre du tableau dans le chapitre respectif. Par exemple, le second tableau du troisième chapitre sera numéroté ainsi :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pays/ année** | **2010** | **2011** | **2012** |
| **Roumanie** | 6,3 | 5,9 | 7,6 |
| **Hongrie** | 8,0 | 8,5 | 10,8 |
| **Pologne** | 8,3 | 8,1 | 9,1 |
| **R. Tchèque** | 4,8 | 4,6 | 7,4 |

Source : Eurostat, 2012

Pour les graphs, les figures ou les schémas, le titre de la figure s’écrit centré sous la figure. On donne numéro au chapitre, suivi par le nombre d’ordre de la figure et on met son titre, selon le modèle.

Fig. 3.1. Taux de chômage dans des pays de l’Union Européenne pendant 2010-2012

Source : Eurostat, 2012

On va citer les sources pour des tableaux ou des figures pris entièrement de divers matériaux bibliographiques, en indiquant l’auteur, le titre de l’ouvrage, l’imprimerie, l’année de la publication et la page, tel comme dans l’exemple antérieur.

On recommande l’adoption d’un style unitaire dans tout l’ouvrage en ce qui concerne les tableaux, les graphs, les figures.

L’ouvrage sera à reliure spirale ou livre cartonné.

**6. L’évaluation de l’ouvrage de Licence/ master par le coordinateur**

Après avoir rédiger l’ouvrage dans la forme finale, le coordinateur scientifique fera un rapport d’évaluation du matériel (Annexe 5). Ce rapport est inséré à l’ouvrage, entre la couverture et la page de titre. Les critères considérés dans l’évaluation de l’ouvrage de Licence/ Master sont les suivants :

* **L’importance du sujet et la structure de l’ouvrage**
  + **Actualité et manière d’approche :** l’information présentée dans l’ouvrage doit correspondre au moment actuel, être traitée avec responsabilité et compétence, faire référence au degré de couverture du sujet traité, à la manière explicite de le présenter et structurer. On apprécie la rédaction de l’ouvrage dans un langage académique impersonnel, on n’admet pas les erreurs de grammaire dans la rédaction. Les idées présentées doivent se dérouler logiquement et cohérent de celles les précédant et l’ouvrage doit être cohérent.
  + **La structure par chapitres :** on va considérer dans l’évaluation l’organisation logique par chapitres. Pour la facilité de l’approche, le thème doit être structuré dans plusieurs chapitres correspondant aux idées de base du domaine approché. Le chapitre détaille l’idée respective avec des mentions et des idées novatrices. Les idées doivent être présentées dans un langage scientifique adéquat et en concordance aux standards formels imposés et dans une manière logique.
  + **Ordre des chapitre :** on apprécie la numérotation claire des chapitres et sous-chapitres pour indiquer le degré de généralité d’un aspect ou d’autre de l’ouvrage avec le respect du guide d’élaboration de l’ouvrage de Licence/ Master. L’ordre des chapitres doit permettre la vérification des éléments fondamentaux suivants : préparation théorique, préparation méthodologique, capacité de faire une application pratique dans le domaine traite, capacité d’interpréter les résultats et de formuler des propositions de perfectionnement dans domaine traité.
* **Contenu scientifique de l’ouvrage**
  + **Complexité du sujet :** argumentation théorique du sujet proposé par l’ouvrage : la pertinence des repères théoriques choisis, l’emploi rigoureux des concepts, des idées, des théories ; l’amplitude bibliographique (accès aux références majeures, nombreuses, consistantes). Le sujet de l’ouvrage doit refléter l’appartenance de l’étudiant au domaine d’étude parcouru dans la période universitaire.
  + **Approche méthodologique :** utilisation dans l’activité de recherche de divers aspects méthodologiques, respectivement : la méthode de la recherche des actes normatifs et d’autres documents, la classification/ ordre, la révision de la littérature de spécialité, l’analyse comparative, la méthode de l’étude de cas, la représentation graphique, la génération des distributions ou séries, des modèles statistiques et économétriques etc.
  + **Applicabilité :** l’activité de recherche dans un domaine vise la généralisation ou la mise en pratique de toutes les solutions trouvées en deux temps : un concernant l’extension des résultats obtenus sur le groupe entier ou sur toute la population qui s’est trouvé à la base de la recherche et l’autre visant le transfert possible des résultats sur l’étude et le savoir d’autres groupes, populations, situations, etc.
* **L’élaboration de l’ouvrage**
  + **Documentation de spécialité :** la documentation est représentative pour le sujet en cause, l’inventaire et la consultation des données et de l’information à plus grande relevance (livres de spécialité, documents officiels, législations, revues et publications de spécialité, sites internet etc.) ;
  + **Rythmicité dans la rédaction :** respect du calendrier de rencontres avec le coordinateur de l’ouvrage et la réalisation par étapes de l’ouvrage de Licence/ Master. On apprécie également l’emploi d’un style unitaire partout dans l’ouvrage ;
  + **Apport personnel et contributions :** la capacité de rapport critique aux sources théoriques et de promotion d’une vision spécifique sur le sujet traité, soutenir un point de vue ou ouverture vers une direction de débat significative par rapport au thème traité.
* **Techno-rédaction :**
  + **Support informationnel :** on apprécie l’existence et la modalité de rédiger les sources informationnelles (notes de sous-sol, sources aux tableaux, figures etc.)
  + **Esthétique et tenure graphique :** l’ouvrage présente un aspect soigné, la techno-rédaction est faite avec diacritiques, sans erreurs d’orthographie ;
  + **Ordre :** l’ouvrage doit être présenté d’une forme soignée, le côté esthétique n’est pas moins important que le contenu.
* **Conclusions :** 
  + **Réalisation par étapes :** reprise sommaire des objectifs et de la justification de la recherche, suivis par la synthèse des résultats obtenus et de leur signification dans le contexte de la littérature dédiée à l’ouvrage analysé. On apprécie la manière dont l’étudiant a développé la recherche en vue de la réalisation de l’ouvrage de Licence/ Master, par des délais de temps, stages, phases, caractérisées d’habitude par des événements importants, tels que : finalisation de chaque chapitre, assemblage de l’ouvrage, la manière de formuler les conclusions et les propositions, etc. ;
  + **Niveau qualitatif :** évalué par la totalité des caractéristiques, traits et côtés essentiels dans la vertu desquels l’ouvrage de Licence/ Master est jugé et classé avec une certain cote, d’une complexité spécifique, en accomplissant un standard, ayant une valeur etc. On va avoir en vue le stage du savoir, la contribution scientifique de l’étudiant, la pertinence du thème etc.
  + **Éléments originaux :** on les estime à travers les pièces ou l’ensemble des pièces (idées, théories, manière de structurer les concepts, de dérouler les études de cas, etc.) inclus par l’auteur dans son ouvrage de Licence/ Master, caractérisés par authenticité, valeur réelle, incontestable, spécifique à l’étudiant, sans avoir imité quelqu’un d’autre, personnelle, inédite, sans utiliser des modèles fait par autre et sans avoir caractère faux, plagié.
* **Bibliographie**
  + **Ampleur et actualité :** le diplômé doit connaître et faire référence aux sources principales d’information dans le domaine thématique de l’ouvrage. À la notation, on doit prendre en calcul que les sources bibliographiques étroitement liées du thème de l’ouvrage. La bibliographie doit être la plus complète possible et doit inclure des sources bibliographiques d’actualité, surtout aussi de l’année dont on rédige l’ouvrage ou de celui précédant.
  + **Citation dans le texte :** l’ouvrage doit avoir des références bibliographiques dans les chapitres et non seulement à la fin de l’ouvrage. Ces références bibliographiques montrent la manière dont le diplômé a étudié le sujet de l’ouvrage dans la littérature de spécialité ou dans d’autres sources d’information adéquats. On prendra en calcul à la notation ces références bibliographiques dans le texte réunissant les conditions d’opportunité et adéquates au contenu de l’ouvrage.
  + **Respect des normes d’orthographie et de techno-rédaction :** la bibliographie à la fin de l’ouvrage et les références bibliographiques doives être rédigés selon les règles énoncées par ce guide.

Le coordinateur scientifique proposera une note pour l’ouvrage respectif.

Le coordinateur scientifique va certifier l’authenticité et l’originalité de l’ouvrage. La vérification de l’ouvrage de ce point de vue se peut faire à l’aide des logiciels anti-plagiat.

Le coordinateur scientifique a le droit de ne pas accepter pour présentation un ouvrage qui n’accomplit pas les exigences de cette méthodologie.

Le rapport d’évaluation de l’ouvrage sera daté et signé par le coordinateur scientifique.

**7. Dessin du portfolio de Licence/ Master**

Les diplômés inscrits pour l’examen de conclusion des études doivent compléter **le portfolio** résulté des efforts de documentation et d’élaboration de l’ouvrage de Licence/ Master. Le portfolio va comprendre :

* La fiche de guidance du candidat, rédigée par le coordinateur scientifique (Annexe 6) ;
* Le plan de l’ouvrage, approuvé par le coordinateur scientifique ;
* Les références bibliographiques (livres, articles, publications, matériaux publiés en ligne, etc.).

L’existence du portfolio sera confirmé par le coordinateur scientifique dans le rapport rédigé sur l’ouvrage de Licence/ Master.

Forcément, les diplômés vont avoir chez eux le portfolio de Licence/ Master au moment de la présentation de l’ouvrage de Licence/ Master.

**8. Présentation de l’ouvrage devant la commission de Licence/ Master**

Pour présenter l’ouvrage, les diplômés vont préparer une **présentation (Power Point),** de maximum **15 diapositives,** où ils présentent en bref les réalisations principales de l’ouvrage de Licence/ Master. La durée de chaque présentation est de 10 minutes.

La présentation comprendra les éléments suivants :

* Une diapositive de titre, avec le nom de la spécialisation, le titre de l’ouvrage, le nom de diplômé et le nom du coordinateur scientifique ;
* Une diapositive avec le contenu de la présentation ;
* 1-2 diapositives où on présente l’état initial du sujet et ce qu’on a l’intention à analyser dans l’ouvrage ;
* 6-9 diapositives avec texte, tableaux, figures (à l’aide de celles-ci on présente les aspects de l’ouvrage qu’on souhaite communiqués à la commission) ;
* 1-2 diapositives avec des conclusions.

On recommande à utiliser les caractères **Arial 22 p Gras** (pas d’italiques et pas de majuscules). On peut ajouter sur les diapositives une composante graphique représentative (dessin, photo). La présentation comprendra des diagrammes/ graphs au lieu des tableaux. On ne recommande pas l’utilisation des animations dans ou entre les diapositives (pour ajouter de paragraphes, formules, diagrammes etc.)

La commission de Licence/ Master demandera le diplômé soit pendant la présentation (pour clarifier tout de suite des aspects présentés par le diplômé), soit à la fin de la présentation.

**La présence du coordinateur scientifique est obligatoire pendant la présentation de l’ouvrage.**

**Pour établir la note finale, on considérera :**

* La note proposée par le coordinateur scientifique dans le rapport d’évaluation ;
* La manière et la capacité de présenter l’ouvrage devant la commission ;
* Le degré et la capacité de répondre à toutes les questions posées par les membres de la commission/

Approuvé dans la Séance du Sénat du 24e février 2014.

**RECTEUR,**

**Prof. Coralia Adina COTORACI**

ANNEXE 1

L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST «VASILE GOLDIŞ »  D’ARAD

LA FACULTÉ DE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**DEMANDE D’ENREGISTREMENT**

**Pour la coordination de l’Ouvrage de Licence/ de Master**

Le/ la soussigné(e)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, étudiant(e) aux études de Licence/ du Master dans l’année d’études \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, type d’enseignement \_\_\_\_\_\_ spécialisation \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, je vous prie de vouloir accepter mon enregistrement en vue de la coordination de mon ouvrage de Licence/ de Master en la discipline

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, étant sous la coordination de M./ Mme.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, pour l’examen de conclusion de Licence/ Master de la session de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2014.

Le sujet proposé pour l’Ouvrage de Licence/ de Master est : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Date, Signature de l’étudiant/e aux études de

Licence/ de Master

\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Avis du coordinateur/ de la coordinatrice scientifique,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

****

ANNEXE 2

**L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST « VASILE GOLDIŞ »  D’ARAD**

**LA FACULTÉ DE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**SPÉCIALISATION\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**OUVRAGE DE LICENCE/ DE MASTER**

**COORDONNATEUR/COORDINATRICE SCIENTIFIQUE**

**DIPLÔMÉ(E)**

**2014**

****

ANNEXE 3

**L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST « VASILE GOLDIŞ »  D’ARAD**

**LA FACULTÉ DE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**SPÉCIALISATION\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**OUVRAGE DE LICENCE/ DE MASTER**

**TITRE DE L’OUVRAGE**

**COORDONNATEUR/COORDINATRICE SCIENTIFIQUE**

**DIPLÔMÉ(E)**

**2014**

ANNEXE 4

Abréviations ............................................................................................................................. 2

Liste des tableaux et des figures ................................................................................ 3 Introduction ............................................................................................................................. 4 Chapitre I. .... ............................................................................................................................ ...

1.1. ... ........................................................................................................................... ...

1.2. .... .................................................................................................................... ... Chapitre II. .... .......................................................................................................................... ...

... .................................................................................................................................................. ... ................................................................................................................................................... ... ................................................................................................................................................... Conclusions .................................................................................................................................. Bibliographie ................................................................................................................................

Annexes ................................................................................................................................ ...

ANNEXE 5

L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST «VASILE GOLDIŞ » D’ARAD

LA FACULTÉ DE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SPÉCIALISATION \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**RAPPORT**

D’évaluation de l’Ouvrage de Licence/ Master ayant le titre de

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rédigé par le diplômé/ la diplômée \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, sous la coordination de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Critères d’évaluation:

**1. L’importance du sujet et la structure de l’ouvrage**

- Actualité et traitement du sujet:

- Structure par des chapitres:

- Ordre des chapitres:

**2. Le contenu scientifique de l’ouvrage**

- Complexité du sujet:

- Approche méthodologique:

- Applicabilité:

**3.** **Élaboration de l’ouvrage**

- Documentation de spécialité:

* Rythmicité dans la rédaction:
* Contributions personnelles et d’autres:

**4.** **Techno-rédaction**

* Support informationnel:
* Esthétique et tenure graphique:
* Netteté:

**5. Conclusions**

* Réalisation par des étapes:
* Niveau de la qualité:
* Éléments originaux:

**6. Bibliographie**

* Envergure et actualité:
* Quottassions dans le texte:
* Respect des normes orthographiques et de techno-rédaction:

Le/ la diplômé(e) a son portfolio de Licence/ Master conformément aux provisions du Guide de rédaction de l’ouvrage.

L’ouvrage est conforme aux conditions scientifiques et méthodologiques en vue de son présentation devant la commission de Licence/ Master.

Note proposée \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_).

Date Signature

ANNEXE 6

L’UNIVERSITÉ DE L’OUEST «VASILE GOLDIȘ » D’ARAD

LA FACULTÉ DE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SPÉCIALISATION\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**FICHE D’ORIENTATION**

**De l’étudiant/e\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Coordinateur/coordinatrice scientifique \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Thème de l’ouvrage \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Date de rencontre:

Évaluation intermédiaire de l’ouvrage:

Recommandations de la part du coordonnateur/ de la coordinatrice:

Mentions:

Date de rencontre:

Évaluation intermédiaire de l’ouvrage:

Recommandations de la part du coordonnateur/ de la coordinatrice:

Mentions:

Date de rencontre:

Évaluation intermédiaire de l’ouvrage:

Recommandations de la part du coordonnateur/ de la coordinatrice:

Mentions: